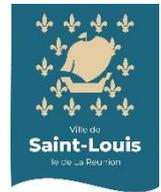




Ville de Saint-Louis

Territoires d'innovations sociales et de solidarités



FICHE DE POSTE ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF

Rattachement hiérarchique : Direction des solidarités

Cadre réglementaire

Filière : Sociale

Catégorie : A

Grade : Assistant socio-éducatif

Contexte et dimension sociale :

Le CCAS traite plus de 12500 prestations sociales annuellement. La majorité des dossiers concerne les aides facultatives. L'objectif du CCAS est de pouvoir mieux accompagner les administrés dans la résolution de leurs problématiques sociales individuelles et contribuer à améliorer leur bien-être.

Missions principales

- L'agent devra conduire, sous l'autorité du chef de service et de la Direction, toute action susceptible de traiter et prévenir les difficultés sociales rencontrées par la population de la commune dans le cadre des obligations légales d'un CCAS et des orientations en matière d'Action Sociale définies par le Conseil d'Administration.
- L'agent devra contribuer dans le cadre d'un travail multi partenarial sur le territoire à la lutte contre les exclusions, au renforcement des liens sociaux et des solidarités.
- L'agent sera fortement impliqué dans les travaux internes destinés à améliorer la qualité de service aux usagers, notamment avec l'utilisation des services numériques

Missions détaillées

- Prendre en charge les situations relevant de la compétence spécifique de l'Assistant de service social notamment après la 1ère évaluation sociale réalisée par les chargés de relation-usagers
- Elaborer les plans d'intervention sociale et assurer le suivi des usagers dans le cadre de la prise en charge des situations individuelles.
- Contribuer à l'information et à l'orientation des usagers vers organismes et institutions extérieures, notamment dans le cadre de l'accès aux droits et services (Interventions individuelles et animation d'ateliers collectifs)
- Travailler en transversalité avec les autres bureaux et services du CCAS et de la Mairie sous l'autorité de la Directrice des solidarités dans les domaines du champ de compétences.
- Participer à la formation permanente des agents chargés de relation avec les usagers dans le domaine de l'Action Sociale (aides légales et facultatives) en lien avec les responsables de service.
- Initier ou participer à la mise en place de groupes de réflexion et d'actions collectives multi partenariales dans le cadre de ses domaines de compétence et des orientations stratégiques définies par la Direction et les élus.
- Réaliser une veille documentaire dans les domaines d'intervention.
- Contribuer à l'analyse des besoins sociaux sur le territoire communal.

Compétences mobilisées

- Etre titulaire du diplôme d'assistant de service social.
- Connaissance des institutions, dispositifs et politiques sociales.
- Connaitre ou savoir repérer les principaux acteurs institutionnels et associatifs du territoire dans les domaines d'intervention.
- Maitriser la technique d'entretien individuel et la méthodologie d'intervention sociale individuelle et collective.
- Savoir monter et gérer des projets d'activités et d'actions notamment collectives.
- Maitriser la rédaction de comptes rendus
- Savoir travailler et apprécier le travail en équipe et en réseau.
- Maitriser l'utilisation de l'outil informatique

Organisationnelles

- Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation d'un CCAS
- Maîtrise globale de l'environnement juridique des collectivités locales
- Maîtrise des outils et de l'environnement informatique
- Maîtrise des méthodes d'analyse des pratiques et des techniques d'animation de groupes

Techniques

- Capacité rédactionnelle
- Capacité d'initiative et d'innovation
- Capacité à constituer et animer des réseaux
- Maîtrise des diagrammes de description des processus et des procédures
- Aisance relationnelle

Relationnelles

- Organisée, sérieuse, disponible, à l'écoute
- Discrétion professionnelle exigée
- Capacité de communication et de dialogue tant qu'avec les clients- usagers que les agents de l'établissement ou les élus de la collectivité.
- Facilités de prise de parole en public

Profil:

Etre titulaire d'un diplôme de travailleur social avec une expérience professionnelle significative ainsi que de l'encadrement d'équipe ou posséder le niveau CAFERUIS ou équivalent

Conditions d'exercices

Horaires réguliers : 8h00 -12h00 et de 13h00 – 16h00

Durée hebdomadaire : 35 heures

Moyens mis en œuvre : bureau, ordinateur, téléphone, scanner numérique

Horaires administratifs avec possibilités de réalisations d'heures supplémentaires en fonction des nécessités du service.

Travail partagé entre bureau et terrain sur les territoires de St Louis et la Rivière

Permis B indispensable